

EXCLUSIF - Des vestiges archéologiques retrouvés sur le site du barrage de Sivens

25 février 2015 / Grégoire Souchay (Reporterre)



En septembre dernier, *Reporterre révélait* que les travaux du barrage de Sivens n'avaient pas pris en compte la loi sur l'archéologie préventive, en dépit des indices de présence archéologique au Testet. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'affirmer qu'il existe des traces archéologiques effectives sur la zone. Des fouilles

auraient dû être entreprises.

► *Lisle-Sur-Tarn, reportage*

27 octobre 2014 au matin, sur la zone humide du Testet, près de l'endroit où le jeune Rémi Fraisse a été tué par la police la veille. Alors que partout l'on cherche à recueillir le plus d'éléments possible sur les circonstances de sa mort et que la police scientifique se fait attendre, nous croisons la route de Sabine Puech, habitante de la région et archéologue à l'Institut national de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) de Toulouse.

Aucun diagnostic archéologique n'a jamais été conduit

« *J'ai été appelée par une connaissance qui a trouvé des fragments abondants de terre cuite dans les tranchées* », dit-elle. Ces tranchées sont les excavations creusées à la pelle mécanique par les promoteurs du barrage. Elles mesurent environ deux mètres de largeur sur trois mètres de profondeur, délimitant les zones de chantier. En y regardant de plus près, la scientifique décèle sur 1,5 mètre de profondeur et plusieurs mètres de large un nombre important de tuiles et de fragments divers.

« *Il est très difficile d'évaluer à l'œil la datation d'un fragment et son origine ainsi que le contexte dans lequel il est découvert, c'est-à-dire la fonction du lieu, surtout quand on ne peut observer que des coupes de tranchées écroulées* », explique-t-elle. Elle récupère néanmoins quelques fragments qu'elle présente à ses collègues quelques jours plus tard.



L'un d'entre eux, Pierre Marty, assistant d'étude dans le même Institut et spécialiste de la céramique antique, indique à *Reporterre* avoir repéré dans les échantillons recueillis « *des tessons, des fragments de vase ainsi que des morceaux de terre cuite architecturale et des briques d'habitation* ». De quand datent-ils ? La réponse est difficile à fournir compte tenu « *du mauvais état de conservation de ces vestiges* », mais le chercheur se risque néanmoins : « *Ils proviendraient soit de la fin du moyen âge, soit de l'époque moderne, à partir de la fin du XV^e siècle.* »

Le chercheur tient toutefois à rester prudent : « *Il est extrêmement rare de pouvoir établir une origine précise avant d'effectuer un diagnostic* ». Or, au Testet, aucun diagnostic archéologique n'a jamais été conduit.

Vestiges sous les pieds des gendarmes

Les chercheurs de l'INRAP ne sont pas les seuls à avoir retrouvé des témoins du passé.

Philippe, habitant d'une commune voisine, raconte avoir été avec sa compagne sur la zone pour chercher. « *Nous avons déjà découvert des vestiges dans notre jardin* ».

Le 25 octobre, le voilà sur place « *à chercher des fragments tandis qu'en face on voyait des échanges musclés avec la police* ». Sur les collines situées au sud de la zone, « *là où tout a été décapé et décaissé et où l'on voit les marnes, on a trouvé des morceaux de terre cuite, de tuile ancienne, enfouies à au moins trois mètres de profondeur* ».

Plus bas, au milieu de la zone terrassée, Sabine Puech a de son côté trouvé « *le fragment d'une anse d'un vase médiéval, ramassé hors contexte* », et donc isolé, même si « *toute la terre qui a été tassée à cet endroit provient de la zone elle-même* ».



Ironie du sort : c'est la destruction en profondeur de la zone humide qui a engendré la mise à jour de ces indices. Sous la zone de vie des gendarmes, lieu de tous les affrontements, dans les tranchées creusées qui délimitent le parking, Sabine Puech a également constaté la présence

d'une « *structure de type drain ou fossé qui traverse la tranchée à plus de cinquante centimètres en dessous du sol* » mais dont la datation est indéterminée.

Dans la même zone, l'archéologue a également recensé un « *petit niveau charbonneux, dans une couche où se trouvaient des fragments de terre cuite, au minimum à soixante centimètres en dessous du niveau du sol* ». Y aurait-il un lien entre cette présence charbonneuse et les amas de tuiles ? « *La seule manière de le savoir serait d'ouvrir et de fouiller mais on voit bien déjà dans ces quelques tranchées que le sol a été occupé par le passé et que nous sommes susceptibles de trouver un site archéologique dans la zone humide du Testet* ».

Sans aller aussi loin, il nous a suffi de visiter le musée Raymond Lafage de Lisle-Sur-Tarn pour en savoir plus. Dans la plaquette *Voyage archéologique dans le canton de Lisle-Sur-Tarn*, on remarque qu'hormis la période de la préhistoire ancienne, on trouve des traces de présence humaine aux environs immédiats de la zone (moins de 500 m) durant toutes les périodes historiques, depuis le paléolithique jusqu'à l'époque moderne. L'un des sites médiévaux recensé est d'ailleurs localisé directement dans la zone, probablement au lieu-dit Testet puisqu'il s'appelle « *Saint Pierre d'en Teste* ».

- *Télécharger la plaquette :*





Le service régional de l'archéologie toujours aussi peu réactif

Lors de notre précédente enquête, le conservateur régional, Michel Vaginay nous avait répondu : « *Nous avons bien été saisis d'une demande de renseignements en 2008. Nous avons évalué cette requête et au regard des éléments fournis à ce moment-là en matière d'archéologie, nous n'avons pas prescrit d'opérations archéologiques.* »

Sa réponse d'alors peut aujourd'hui être éclairée à l'aune des statistiques interrégionales des Services Régionaux de l'Archéologie (SRA). Celles de l'année 2013 nous apprennent que si l'inter-région Grand-Sud-Ouest est la plus grande en superficie, elle est aussi l'une de celles qui, en proportion du territoire, opère le moins de prescriptions de diagnostic archéologique préalable.



Corollaire : le taux de fouilles reste lui aussi très faible, comparable à l'Outremer qui dispose pourtant de moyens bien plus restreints, bien que s'y ajoute la concurrence de sociétés privées spécialisées dans le domaine et remettant en cause les missions de service public en matière d'archéologie.

Contacté par *Reporterre*, Daniel Schaad, ingénieur au SRA, indique « *ne pas être au courant de l'existence de ces indices* ». A la suite de notre description orale, il dit : « *Ces quelques indices ne traduisent pas la présence d'un site, d'autant qu'ils ont l'air plutôt récents. Sans les avoir en visuel, je ne peux vous dire grand-chose de plus* ».

Seul moyen pour qu'un éventuel diagnostic archéologique soit établi : « *Il faudrait que l'on découvre vraiment un énorme site incomparable, dans le cas présent, je crois qu'il faut être raisonnable* ».



La raison du manque d'intérêt du site du barrage : *« Ce n'est pas la taille du projet qui détermine le fait ou non de prescrire un diagnostic. La retenue de Sivens se trouve en entrée de vallon, ce n'est pas une zone à grand risque. En revanche, nous demanderons probablement un diagnostic en aval, lorsque, si le barrage se fait, des agriculteurs voudront mettre en place un système d'irrigation ».*

Il lui aurait pourtant suffi de regarder les courriers envoyés par ses propres archéologues pour en tirer la conclusion inverse.

La question doit dans tous les cas être reposée avant le 6 mars prochain : le Conseil général veut alors adopter une nouvelle mouture du projet, déplaçant de 300 mètres en amont le chantier du barrage, et le positionnant de ce fait en plein dans la zone susceptible de contenir des traces archéologiques.

Lire aussi : [Au Testet, l'Etat piétine la loi sur l'archéologie](#)

Source : Grégoire Souchay pour *Reporterre*.

Photos :

- . chapô : Grégoire Souchay
- . témoins archéologiques : Sabine Puech.

- Emplacement : Accueil > Reportage >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/EXCLUSIF-Des-vestiges>